



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 AVRIL 2025

Nombre de membres :

En exercice : 15

Présents : 9

Pouvoirs : 2

Absents excusés : 3

Absents : 3

Votants : 11

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ LE DIX-SEPT AVRIL à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune des Contamines-Montjoie, régulièrement convoqué le 11 AVRIL 2025, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur François BARBIER, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. François BARBIER, Mme Elisabeth MOLLARD, M. Jean-Luc MATTEL, Mme Gaëlle BLANCHARD, M. Michel BELIN, M. Michel BOUVARD, Mme Marielle MERMOUD, Mme Noëlle GRAVAUD, M. Jean-Christophe DOMINGUEZ.

ABSENTS EXCUSES : M. Bertrand DOLIGEZ (donne pouvoir à François BARBIER), M. Florian GIBIER (donne pouvoir à Elisabeth MOLLARD), Mme Marie-Noëlle LAVERTON.

ABSENTS : Mme Peggy LE BRUCHEC, M. Etienne JACQUET, M. Antoine BOISSET.

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU CONTRAT D'AVENIR ET DE SOLIDARITE (CDAS) - ANNEE 2025 – ENROBES LE CUGNON DEL2025-59

Rapporteur : Michel BELIN

Suite aux travaux de réfection des enrobés réalisés en 2023 et en 2024 sur la route du Plan du Moulin, la commune des Contamines-Montjoie souhaite poursuivre la remise en état de la voirie avec la reprise des enrobés du Cugnon, dont la chaussée est très dégradée.

Le cout prévisionnel de l'opération s'élève à 100 255,50 € HT soit 120 306,60 € TTC. Les travaux sont prévus au printemps 2025, avec possibilité de report à l'automne en cas de mauvaises conditions météorologiques.

Une aide financière au titre du Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité (CDAS) peut être sollicitée auprès du Conseil Départemental de Haute Savoie, pour l'année 2025.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

| | | |
|------------------|-----------------|---------------------|
| Pour : 11 | Contre : | Abstention : |
|------------------|-----------------|---------------------|

Article 1 : DE VALIDER la demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Haute Savoie au titre du **CDAS 2025**.

Article 2 : DE SOLLICITER une subvention au taux maximum de 80% pour un montant de 80 204,40 euros.

Article 3 : DE PRECISER que la collectivité s'engage sur la part d'autofinancement restant à sa charge à hauteur de 20%.

Article 4 : D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tout document en rapport avec ce dossier.

Envoyé en préfecture le 22/04/2025

Reçu en préfecture le 22/04/2025

Publié le

ID : 074-217400852-20250417-DEL2025059-DE



En Mairie, le 17 avril 2025
Le secrétaire de séance,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long vertical stroke.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,
Affichée le
Acte certifié exécutoire le
Télétransmis en sous-préfecture le
Publié le

En Mairie, le 17 avril 2025
Le Maire,
François BARBIER

An official circular stamp of the Mayor of Les Contamines-Montjoie, Savoie. The stamp features a central emblem and the text 'MAIRIE DE LES CONTAMINES-MONTJOIE' and 'Savoie'. A handwritten signature in blue ink is written over the stamp.